

## J'ai mal à ma santé



J'ai mal à ma santé



**Christophe Bukovec, secrétaire départemental CGT santé et action sociale, et Claude Chouteau, président du comité gersois pour le développement et la défense du service public de santé.**

« Les salariés toutes catégories confondues n'en peuvent plus de devoir supporter la dégradation de leurs conditions de travail sans aucune amélioration en vue. » dixit la CGT.

Les fédérations **CGT** des Services publics, des Organismes sociaux, de la Santé-Action sociale et du Commerce et services dénoncent plus que jamais :

- La situation d'urgence que vivent au quotidien les professionnelles et professionnels de santé travaillant au sein des EHPAD et services d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile pour les personnes âgées ;
- Les situations de sous-effectif chronique, fatigue extrême face à un niveau de charge de travail qui ne cesse d'augmenter pour répondre aux besoins des résidents et personnes à domicile ;
- Souffrance au travail devant des tâches à réaliser de plus en plus éloignées des métiers originels, des glissements de tâches alors que les actes concernés relèvent de professions réglementées.

### **Sous-effectif très inquiétant**

C'est qu'après l'épreuve du printemps, les départs (demande de disponibilité, démission, retraite) se multiplient. À l'inverse, les postes d'infirmières et d'infirmiers, ouverts et financés, ne trouvent pas tous preneurs... Or, faute de soignants en nombre suffisant pour s'occuper des patients, les médecins sont contraints de fermer des lits d'hospitalisation dans leur service. Les urgentistes qui n'ont, faute de lits d'aval, plus d'autres solutions que de faire patienter les malades des heures sur un brancard, craquent...

**«On est dans la désespérance. On a besoin du soutien des citoyens ».**

**Les manques d'effectifs récurrents partout dans les services et les établissements dans tout le pays sont INACCEPTABLES et doivent cesser!**

**Exigeons ensemble :**

- Des formations massives de professionnels pour des recrutements de personnels qualifiés
- L'ouverture massive de lits partout où cela est nécessaire
- La reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé atteints par la covid-19 sans conditions de mise sous oxygène
- L'arrêt de la déréglementation sur le temps travail rendu possible par le protocole d'accord du « Ségur de la santé » et la baisse de temps de travail pour nos métiers pénibles
- Des augmentations de salaires pour atteindre 300 € par mois minimum pour toutes et tous
- Un Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale qui réponde aux besoins des professionnels et de la population.

Rendez-vous jeudi 15 octobre, à Auch, parvis de la cathédrale, à 10 h.